Bulletin municipal d'information.

Aubignas
Ardèche

La Bise

N°11 – Décembre 2022

Dépôt et publication
Mairie d'Aubignas
n° Siret : 21070020900013
Code APE : 751 A

Mairie d'Aubignas

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :
Lundi et jeudi : de 9h à 12h,
Vendredi : de 15h30 à 18h
65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS
Tél: 04 75 52 41 69
E-mail : mairie.aubignas@orange.fr
Site internet : www.aubignas.fr

Permanence du Maire :
M. Serge VILLARD : le vendredi de 17h à 18h

Bibliothèque :
Mardi : 15h30 – 18h
Jeudi : 10h – 12h30
Le 1er Samedi du mois 10h – 12h
Tél : Aubignas 04 75 51 29 84

Déchetterie Alba La Romaine :
Du lundi au vendredi : 13h30 à 17h30
Samedi de 8h 30- 12h 30

Déchetterie Le Teil :
Lundi 14h à 18h,
Mardi au samedi de 9h à 12h / 14h à 18h.

Boulanger : Le Petit Audouard (Alba)
Passage mardi et vendredi aux environs de 9h30 au village. Tél: 04 69 26 55 76

Boîte aux lettres : au village sous l'arceau pour expédier son courrier.

Camion Pizza Isa & Ludo :
jeudi soir ancienne Route Nationale à Pignatelle,
dimanche à l'entrée du village Espace Basalte de 17h30 à 20h30.

Taxis : SARL F. CHALANCON 04 75 01 56 11
EURL PIGATI 06 24 05 17 64

La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances de Noël aux horaires habituels.

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec ce bulletin de décembre s'achève l'année 2022 marquée par un été très chaud, un déficit de pluviométrie inhabituel. J'en ai beaucoup parlé dans le numéro précédent je n'y reviendrai pas.

L'automne reste une période très riche en évènements conviviaux pour notre école avec **38 élèves** lors de la rentrée de la Toussaint, **nos associations** (randonnée à succès avec les écoliers d'Aubignas, inauguration du parcours d'Aubignas avec le **P**ays d'**A**rt et d'**H**istoire et **L**a **P**ie sur l'**A**mandier), nos aînés (Les Valérianes). C'est l'occasion pour moi de remercier toutes ces associations qui travaillent beaucoup au développement et à l'animation de notre vie locale, sociale et culturelle, avec une forte contribution au dynamisme et à la convivialité.

En ce qui concerne la vie politique les rencontres avec notre député et le président de la Communauté de communes ARC ont marqué nos conseils municipaux qui sont devenus, au fil de nos réunions, un vrai lieu de démocratie où le débat est soutenu.

Au niveau littéraire nous avons fait une belle rencontre lors des **Cafés Littéraires** de Montélimar avec Irma PELLATAN et son livre *Lettres à Clipperton*. Personnage haut en couleur, elle a gentiment dédicacé son livre en fin de séance en disant : **Vive les politiques culturelles ambitieuses !** On sait maintenant ce qui nous reste à faire pour l'année à venir.

Notre budget communal est soumis comme ailleurs à la baisse des dotations de l'État. Une gestion plus économe sera nécessaire pour l'année 2023. Les projets d'investissements sur notre réseau d'eau et d'assainissement, l'école, la voirie, la jeunesse seront assurés de façon la plus raisonnable possible.

Je termine par une belle citation d'un homme qui nous manque tant depuis une bonne trentaine d'année, Coluche : **«Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser».**

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **samedi 7 janvier pour les vœux de la municipalité à 18 h salle polyvalente**.
Ce sera l'occasion de faire un bilan à mi-mandat.

Serge VILLARD

VIE DU VILLAGE

Fête européenne du patrimoine et inauguration du Parcours Aubignas

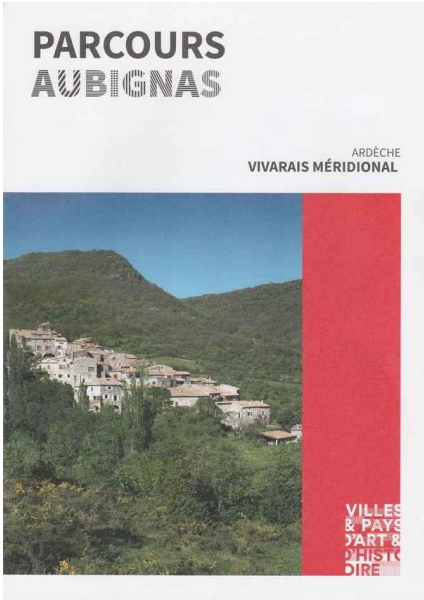

C'est avec plaisir et honneur que la Mairie d'Aubignas a accueilli cette année le ***Parcours Aubignas*** attendu depuis plusieurs années.

Il va devenir au fil des jours, le document de présentation du village et va permettre une visite en autonomie pour les visiteurs de tous publics : Ardéchois, touristes en accueil en gîte, airbnb, camping caristes, résidences secondaires, randonneurs, VTT, etc.

Il sera en dépôt auprès de nos partenaires Office de Tourisme Ardèche Rhône Coiron, la buvette associative, présentoirs des camping-cars.

Il traverse en une quinzaine de pages les principales thématiques de notre commune :

L'environnement avec les contreforts du Coiron et le phénomène d'inversion du relief.

Les vestiges gallo-romains comme l'atteste la borne milliaire retrouvée dans la montée des Combes

Aubignas au moyen-âge avec notre église qui date de la fin du 11ème siècle et ses remparts toujours existants.

Ce parcours signale la présence de **chartes de franchises de 1306 et plus, rédigées en latin et** conservées précieusement en mairie.

Il évoque les **guerres de religion** qui n'ont pas épargné Aubignas.

Il parle de **l'économie locale**, de l'évolution de son agriculture avec l'extension des fermes en périphérie du village et de la sériciculture, d**e l'exploitation du basalte** que le village a aussi valorisée avec l'Espace Basalte à l'entrée du village et la réalisation d'une exposition salle du château. Et surtout il propose un circuit –découverte qui permet cette fameuse visite en autonomie.

Merci à tous les contributeurs, rédacteurs, photographes qui ont permis la réalisation de ce document. Merci au P.A.H pour son investissement dans ce projet qui vient enrichir la liste déjà conséquente des Parcours déjà existants : Alba La Romaine (notre voisin et ami), St Montan, St Vincent de Barrès, Viviers, Mirabel, Villeneuve de Berg et sa Bastide Royale, Valvignères, St Laurent sous Coiron. C'est un encouragement pour toutes les communes désireuses d'avoir un *Parcours* similaire et candidates pour le prochain document.

Comment ne pas citer Michel Noir, notre historien local et repris en dernière page du document :

« Tel se découvre le village, avec, dans la lumière du midi, le noir sombre ou violacé des pierres de basalte, et tous les roses des tuiles centenaires ».

Voilà en quelques mots, défini notre village d'Aubignas, village accroché aux pentes du Coiron parfaitement intégré à son environnement. Je souligne à cet effet tous les efforts faits par nos prédécesseurs élus qui ont largement contribué à la rénovation du village : tous les réseaux ont été enterrés, le château rénové, 2 gîtes communaux implantés, des parkings réalisés, une aire de camping-cars installée, une mairie restaurée et nous continuons dans ce sens.

Mais il ne faut pas oublier non plus les efforts faits par les propriétaires privés qui ont, eux aussi, restauré de nombreuses maisons contribuant à la beauté de notre commune.

Le village a beaucoup évolué en une dizaine d'années, il est vivant, des enfants jouent dans les ruelles, l'école possède 2 classes. La vie associative y est riche et dynamique. Il constitue ainsi une petite pépite à venir découvrir et contribue à la valorisation de notre patrimoine de l'Ardèche et du Vivarais méridional.

Vous serez toujours les bienvenus à AUBIGNAS !

VIE DU VILLAGE

Commémoration du 104ème anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 et de tous les morts pour la France

Tous, petits et grands ont écouté attentivement le discours du maire. Une bien belle cérémonie !

En présence de deux représentants de la gendarmerie du Teil, un public nombreux était présent le vendredi 11 novembre 2022, et a pu ainsi entendre la lecture :

- d'une lettre d'un poilu de la grande guerre par Nadège BODY.
- d'un courrier du secrétaire d'État aux anciens combattants par Myriam FIALON.
- d'un hommage aux morts par Pascal BOSQUET et Frédéric CHALANCON.

AUBIGNAS
Les cafés littéraires au village

Dimanche 16 octobre, **Les Cafés littéraires** de Montélimar ont proposé une rencontre littéraire avec ***Irma PELLATAN*** pour son livre *Lettres à Clipperton*. Serge VILLARD, maire d'Aubignas a introduit la séance en remerciant la Communauté de communes ARC (Ardèche Rhône Coiron) pour sa politique culturelle, le réseau des bibliothèques, Hubert AOUSTET pour les Cafés littéraires. Céline BRET, médiatrice de la rencontre a animé la séance. Une belle surprise, ce livre singulier qui nous embarque dans ce projet d'écriture d'Irma PELLATAN. Elle nous l'a fait découvrir avec beaucoup d'enthousiasme. Entre poésie et fiction littéraire, une captivante aventure épistolaire que le public nombreux a écouté avec beaucoup d'attention.

Merci à tous pour ce bon moment de rencontre littéraire.

Le club des Valérianes termine l'année le mercredi 14 décembre. **La reprise** aura lieu le **mercredi 4 janvier 2023**.
Nous nous retrouvons tous les mercredis après-midi de 14h à 18h pour jouer aux cartes, salle de la cantine à la mairie. Si de nouvelles personnes sont intéressées et souhaitent "essayer l'activité" nous les accueillerons volontiers les mercredis de janvier. Elles pourront ensuite prendre la carte de l'association le **samedi 28 janvier** lors de **l'Assemblée Générale**.
Au programme de 2023: cartes le mercredi après-midi, randonnées 2 mardis par mois, repas, concours de belote fin février ou début mars.
Renseignements: Dominique Uccheddu 06 64 25 71 88

VIE DU VILLAGE

Randonnée des Écoliers d'Aubignas

Dimanche 13 Novembre à 10h, c'est une centaine de marcheurs, d'Aubignas et des villages voisins jusqu'à Montélimar, qui s'est retrouvée à la randonnée annuelle organisée par Les Écoliers d'Aubignas, l'association des parents d'élèves de l'école du village.

C'est en courant que les enfants ont ouvert la marche et suivi le sentier en bordure des falaises de basalte pendant une dizaine de kilomètres. Une pause apéritive au sommet pour admirer la vue des villages alentours. À mi-parcours, un pique-nique organisé par l'association. Et enfin à l'arrivée, des châtaignes, du vin chaud et du chocolat chaud. Ce fut une très belle journée, soleil et bonne ambiance au rendez-vous !

VIE DU VILLAGE

Nettoyage du village avec La Pie sur l'Amandier

Comme à son habitude, l'association La Pie sur l'Amandier a réuni ses bénévoles pour le grand nettoyage d'automne de notre village. Les élus municipaux sont venus prêter main forte à cette équipe.

Différents travaux ont été menés à cette occasion :

- suppression des ronces des massifs de l'espace basalte,
- débroussaillage des abords du parking derrière la mairie,
- la place et les marches de l'église ont été désherbées et les massifs taillés.

Et pour continuer à colorer le village pendant la saison hivernale, l'association a fourni les pensées qui viennent remplacer les fleurs annuelles passées.

La matinée s'est achevée par un apéritif bien mérité sur la terrasse de la Buvette. M. le Maire a remercié à cette occasion les bénévoles en soulignant l'intérêt que représente cette activité. En effet, cette demi-journée citoyenne réalisée en équipe permet de soulager une partie des travaux d'entretien des espaces verts de la commune.
Toutes les bonnes volontés sont donc conviées au prochain RDV nettoyage de la Pie... au printemps prochain !

Visite du député Hervé SAULIGNAC

Hervé SAULIGNAC, député de l'Ardèche, accompagné de son assistante parlementaire et en présence d'Olivier PEVERELLI, conseiller départemental et Philippe BOUNIARD, vice-président à la Communauté de communes ARC, sont venus rencontrer les élus du conseil municipal et des représentants des parents d'élèves d'Aubignas, pour échanger et discuter sur des problématiques locales. L'ordre du jour était important : transports scolaires, tourne à gauche de la N 102, mise en place de la fibre etc. ...

Merci à tous pour ce débat animé et enrichissant.

Sécurité et Incivilités

De nombreuses incivilités ont eu lieu au village, des actes gratuits qui concernent en particulier des dégradations de matériels de valeur. C'est vraiment de nature à excéder les habitants. Une plainte a été déposée en gendarmerie. La municipalité demande à l'auteur de ces faits d'arrêter immédiatement ces agressions à répétition.

INFORMATIONS

Le compostage

Au premier janvier 2024, le tri à la source deviendra une obligation légale.

À partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants) et à les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle, selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement. Les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre de cette disposition devront leur proposer des moyens de tri à la source, conjoints ou complémentaires, comme des bacs séparés pour une collecte spécifique, compostage individuel ou collectif. 2024 c'est demain… Pourquoi attendre?

Composter, pourquoi?

- c'est imiter la nature dans des conditions organisées et contrôlées. C'est une transformation naturelle des déchets organiques issus du vivant (animal et végétal) et notamment de nos déchets de cuisine.
- c'est réduire le tonnage de la collecte des ordures ménagères et donc en réduire le coût. En 2021, ce sont 5914 tonnes de poubelle grise dont 1800 tonnes de bios déchets (soit 587 000 € HT). Les déchets organiques de cuisine qui peuvent être valorisés représentent des dizaines de kilos par an et par habitant. On évite ainsi leur coûteux transport et leur enfouissement absurde.
- c'est inciter les communes à mutualiser le matériel de broyage pour traiter les déchets verts.
- c'est récupérer un humus réutilisable dans le jardin et donc d'accompagner la nature dans son processus de régénération, à la place d'engrais chimique. C'est contribuer à préserver la vie microbiologique des sols, indispensable à la vie des plantes.

Composter c'est réduire de 30% le contenu de nos poubelles.
Mais n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

<u>Les outils</u> : le composteur, la réserve de matière sèche

Le lieu idéal

Dans votre jardin, à l'abri d'une exposition trop forte au vent et de préférence à l'ombre. Ainsi votre compost ne sera ni trop humide, ni trop sec. Posez-le directement sur le sol, sur un terrain plat. Vous pouvez le protéger au sol par du grillage à lapins et l'équiper d'un couvercle pour éviter que des animaux indésirables n'y pénètrent

Une réserve de matière sèche

Gardez une petite réserve de cette précieuse matière *(1/3 de branches sèches coupées, feuilles mortes, carton brun …)* pour rajouter dans votre composteur au fur et à mesure des apports de déchets humides *(2/3 d'épluchures, marc de café, croûtes de fromage …)*.

Le bio-seau : il vous permet de rassembler quotidiennement les déchets compostables dans votre cuisine.

Le composteur : il peut être fabriqué avec des planches de récupération ou bien acheté. **Vous pouvez en commander à la Communauté de communes ARC pour 25 euros** (renseignement sur le site de la Comcom.).

Un arrosoir pour humidifier le compost si besoin.

Et tout simplement, si vous avez **un coin de jardin isolé**, mettez en tas les déchets mélangés avec les petites branches d'entretien du jardin broyées éventuellement avec une tondeuse et laissez faire la nature, ça marche aussi bien !

Et si on n'a pas de jardin ?

La commune réfléchit actuellement à la mise en place de bacs à compost collectifs proche du village. C'est donc prochainement que vous trouverez toutes les indications pour leur utilisation ainsi que l'indispensable matière carbonée dans l'un des bacs.

DU BON USAGE DE L'EAU ET DES PISCINES

L'année 2022 a été exceptionnelle en ce qui concerne la sécheresse.

Beaucoup de communes ont été concernées par le manque d'eau. Nous avons eu la chance extraordinaire de ne pas en avoir manqué cet été.

Cependant, en mai 2022, la partie haute du village n'a pas été alimentée en eau pendant quelques heures. La recherche des causes semble porter sur le remplissage simultané des piscines qui aurait entraîné une consommation supérieure à la production de la source et donc un assèchement du réservoir.

Par conséquent, pour que cette situation ne se reproduise pas et pour éviter la pénurie, la commune souhaite faire appel au **bon sens** des habitants quant à l'utilisation de l'eau.

En dehors de la consommation courante, certains usages comme le remplissage des piscines, demandent de l'organisation et une répartition dans le temps.

Charte d'utilisation des piscines :

Afin d'éviter le vidage total des piscines, la mise en hivernage est préconisée. Cela permet de préserver l'eau et les installations.

Si la consommation des ressources est maîtrisée, la distribution de l'eau ne sera pas mise en péril.
Dans l'intérêt de tous, pour des volumes au-dessus de 8m³, il est demandé à chaque propriétaire désirant remplir sa piscine, de le faire avant le 15 juin et de se mettre en rapport avec la mairie, par appel téléphonique ou sms au numéro ci-après : **06 63 95 37 09**

Pour tout projet de construction, il semble raisonnable de limiter les piscines à un volume de 50m³.

Rappels :

- Le règlement de l'eau du 15 novembre 2013 reste toujours en vigueur : tarification des dépassements du 15 juin au 15 septembre.
- Les arrêtés préfectoraux restent prioritaires.

Serge VILLARD, Maire d'AUBIGNAS

AMIANTE ET PRODUITS DANGEREUX

Le Comité Amiante a été créé en 2003 par JF Maurin, décédé en août 2019 et par des salariés de BASALTINE. Dans le cadre de votre activité professionnelle actuelle ou passée, vous avez pu être exposé à l'amiante ou aux produits CMR (**C**ancérigènes, **M**utagènes ou nocifs pour la **R**eproduction).
Les bénévoles du CAPER peuvent vous aider, vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches administratives et juridiques. Suite à une exposition à une matière dangereuse, ils traitent les dossiers suivants :

- Demande de **reconnaissance de maladie professionnelle** à la CPAM.
- Demande au **F**onds d'**I**ndemnisation des **V**ictimes de l'**A**miante (**FIVA**).
- Engagement d'une procédure juridique en **F**aute **I**nexcusable de l'**E**mployeur (**FIE**).
- Demande d'**A**llocation de **C**essation d'**A**ctivité des **T**ravailleurs de l'**A**miante (**ACATA**). Départ en retraite anticipé.
- Demande de **Préjudice d'Anxiété** (personne exposée mais non malade).

En complément, le comité est en appui sur :

- La problématique de l'amiante dans les **bâtiments publics de constructions anciennes** (avant 1997) notamment les établissements scolaires.

L'élément clé de ce dispositif de prévention du risque est le **D**ossier **T**echnique **A**miante (**DTA**).

La gestion des déchets de matière dangereuse en collaboration avec les communes et la Communauté des communes Ardèche-Rhône-Coiron. L'objectif est d'éviter toutes les décharges sauvages pouvant être dangereuses pour la santé et l'environnement.

CONTACTEZ-NOUS : caper.ardeche@orange.fr Tél : 04 75 49 59 65
Adresse postale : CAPER Ardèche ZA La Rotonde Chemin du dépôt 07400 Le Teil
Permanence : Lundi et Jeudi de 9h à 12h.

Vous aussi devenez bénévoles
dans l'une des 14 bibliothèques du Réseau !

En intégrant une équipe motivée et dynamique, vous pourrez accomplir des missions très variées : rencontrer le public et le conseiller, gérer le prêt de documents, préparer et proposer des animations, partager des coups de cœur en littérature, cinéma, musique, jeux de société, confectionner et déguster des gâteaux, etc. Vous hésitez ?

Des formations sont possibles pour toutes et tous, pas besoin de compétences spéciales, minimum requis : motivation et curiosité !

Contact et informations :
mediatheque@ardecherhonecoiron.fr 04 75 52 22 05
ou Anne à la bibliothèque d'Aubignas au 06 38 96 84 83

MAGASIN DE PRODUCTEURS AU TEIL

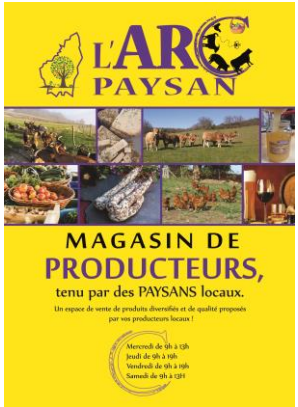

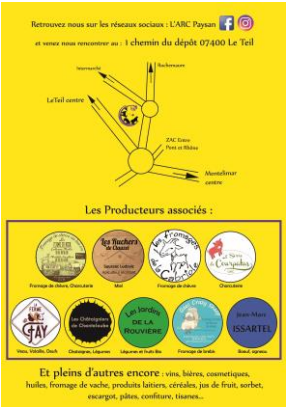

ÉTAT CIVIL

Naissance *Eden TRINQUET* le 8 juin 2022 chez Chloé BONFANTI et Corentin TRINQUET, petit-fils de *Sandrine et Noël TRINQUET*.

Baptême civil
Alice DIEBOLT
le 17 septembre 2022.

Décès *Marcel SAGNOLE*
à l'âge de 81 ans, à Carpentras,
papa de *Nadège BODY*, conseillère municipale.

AGENDA

DÉCEMBRE
- Vendredi 16 décembre : Goûter de noël & Spectacle *Casse Coquille* de la Cie Tête à Plumes, à 16h 30

JANVIER
- Samedi 7 janvier 2023 : Vœux du maire, à 18h à la salle polyvalente.
- Samedi 28 janvier 2023 : AG des Valérianes, salle polyvalente.

FÉVRIER
- Dimanche 19 février 2023 : Concours de belote du PC, salle polyvalente.

MARS
- Samedi 4 mars 2023 : AG de La Pie sur l'Amandier, à 11h.

AVRIL
- Samedi 1er avril : Chasse aux œufs !